

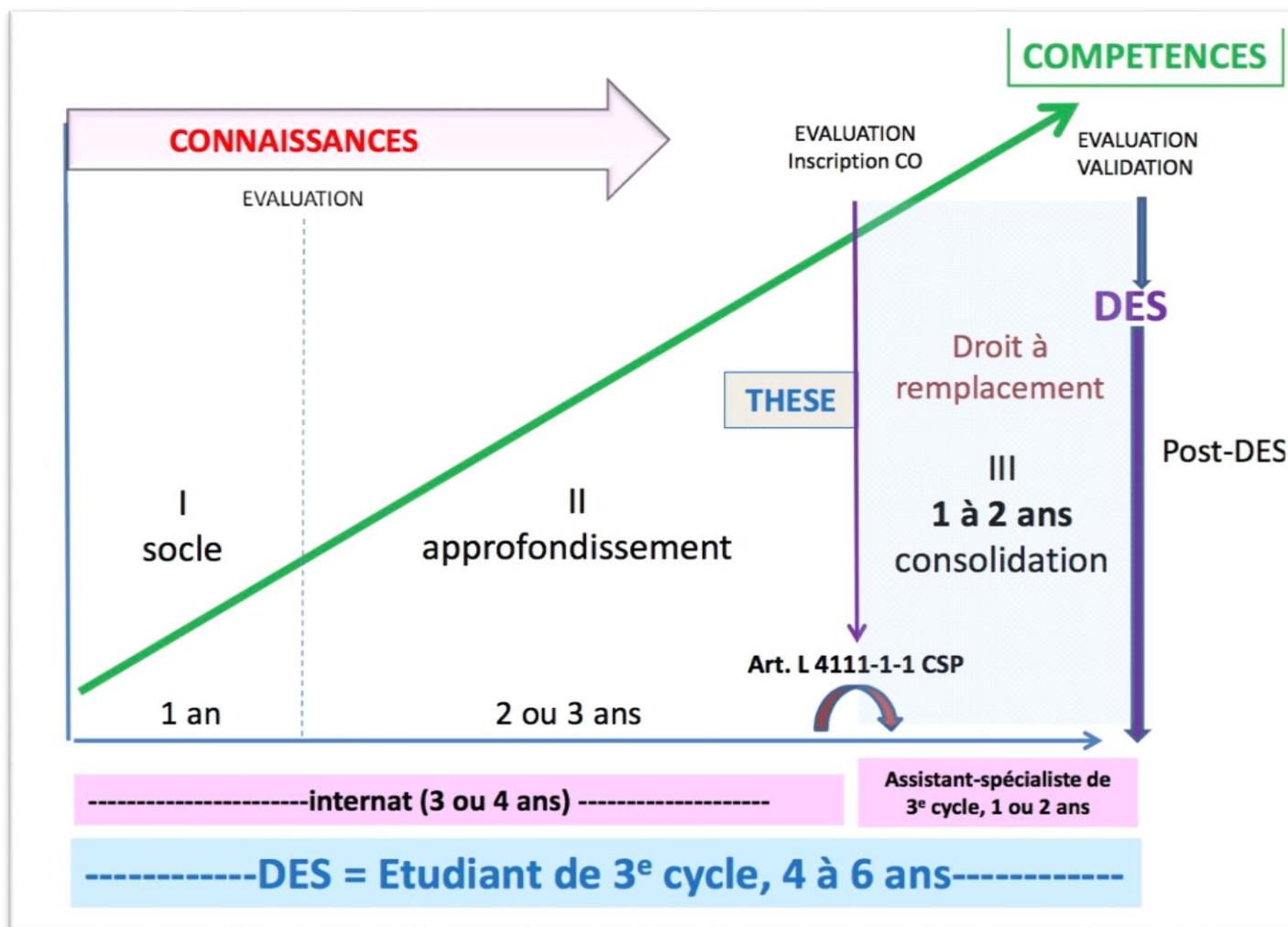
# Réforme du 3ème cycle Agréments des stages de la Phase Socle

DES Gynécologie-Obstétrique

IDF

Janvier 2017

# Réforme du 3<sup>ème</sup> cycle



# La phase socle

- “Correspond à l’acquisition des connaissances de base de la spécialité et des compétences transversales nécessaires à l’exercice de la profession.”
- Durée : 2 semestres
  - Deux stages de six mois dans la discipline, dont l’un au moins dans la spécialité
  - L’un des stages doit être réalisé en CHU
  - l’un des stages doit être réalisé dans un service ayant une forte activité d’urgence;
- Critères d’agrément des stages :
  - recrutement de patients couvrant les pathologies les plus fréquentes de la discipline, y compris les urgences,
  - encadrement permettant : (i) la mise en application de la formation hors stage (diagnostics, prescriptions d’examens complémentaires et de médicaments, gestes techniques), (ii) l’initiation à la recherche.

# Agrément pour la phase socle

- Campagne d'agrément lancée par l'ARS 3/01/2017
- Pour les internes prenant leurs fonctions en Nov 2017
- Formulaires non spécifiques à la phase socle car les arrêtés ne sont pas publiés.
- 3 documents à renvoyer
  - Le questionnaire administratif à adresser à l'ARS
  - Le questionnaire « agrément-coordonnateur » à adresser au coordonnateur
  - Le projet pédagogique répondant aux objectifs pédagogiques de la phase socle à adresser au coordonnateur
- Date limite de réception des dossiers par l'ARS 27/01/2017
- Commission d'agrément : semaine du 15 Mai 2017

# Agrément pour la phase socle

## Agrément niveau 1

- **Ratio activité/encadrement** défini par une **activité limitée** adaptée à un interne débutant et à ses compétences avec un **fort niveau d'encadrement** permettant une **supervision directe** avec contrôle et évaluation de la démarche diagnostique et thérapeutique, des prescriptions.
- Activité incluant des **situations pathologiques fréquentes** et des **pathologies graves** imposant l'acquisition de compétences spécifiques notamment de **gestion d'urgence**.
- **Seuils** de niveau d'activité et types d'activité à **préciser par spécialité**.
- **Enseignement** spécifique sur le terrain de stage combinant notamment enseignement théorique et situations pratiques, réunions de bibliographie.
- **Initiation à une activité scientifique** en recherche clinique ou fondamentale.
- **Acquisition des compétences fondamentales** (à définir) dans la réalisation des gestes techniques nécessaires à la pratique de chaque spécialité.

# Le projet pédagogique

1. **Description et organisation du service:** type de service, nombre de lits, médecins titulaires, unités fonctionnelles, services partenaires s'il y en a, nombre de postes d'internes et nombre d'internes de phase socle souhaités.
2. **Activité du service :** orientation de l'activité, principales pathologies prise en charge, nombre d'interventions, objectifs de formation des internes
3. **Place des internes dans le services :** rôle des internes dans les différents secteurs, gardes, astreintes. Décrire les modalités d'accompagnement des internes de phase socle ainsi que le modalités de supervision des actes et prescriptions.
4. **Conditions de travail des internes :** bureau réservé aux internes, moyens techniques attribués aux internes, moyens d'accès à l'information (revues, bibliothèque, internet)
5. **Enseignement :** enseignements théoriques, réunions de bibliographie, RMM, séances de simulation, autres modalités d'enseignement.
6. **Initiation à la recherche :** possibilité de mener une travail de recherche, activité de recherche clinique dans le service et place des internes dans cette activité.

# Agréments de la phase socle

- Les postes phase socle sont des postes fléchés sur les postes actuellement disponibles (pas de création de poste)
- Nombre de postes à flécher en IDF
  - 45 internes entrants dans le DES de GO en Nov 2017
  - Possiblement un interne des pays du golfe
  - Quelques internes d'autres spécialités chir
  - Inadéquation de 8%
- Fléchage de 50 postes en IDF sur la phase socle
  - 25 services universitaires
  - 25 services non universitaires
- Particularité de la gynéco-med
  - 70 internes au niveau national – 18 en IDF
  - 1 semestre obligatoire en GO en phase socle
  - Nécessité de flécher 8 postes en plus en IDF

# Agréments de la phase socle

- IDF : 48 services de GO
  - 24 CHU (chef de service PUPH) et 24 hors CHU
- Tous les services universitaires doivent faire la demande d'agrément de la phase socle (*sauf services ayant une activité très spécialisée sans urgences*) → 19 CHU
- Possibilité de flécher 1 ou plusieurs postes
- Modalités des choix (*validation non définitive*)
  - Il y aura en 1er lieu le choix de stages des internes de la phase socle sur les postes fléchés à cet effet et selon le rang de classement aux ECN ;
  - Pour permettre la bascule des postes non pourvus sur le choix des internes des générations antérieures.
  - Quid du rang de classement des internes d'autres spécialités (chir, gynécologie-médicale)??